



**Centre
Tarn**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 22/01/2026

ID : 081-200034049-20251218-DPDB2025_65-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE TARN**

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

**DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2025-65
DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025**

Présents : M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, MM. Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

Objet de la décision : Travaux d'aménagement et d'entretien de voirie et d'ouvrages d'art 2026-2029 – Attribution des marchés publics de travaux

Vu le Code de la commande publique,

Vu la décision de Bureau par délégation n° 2024-69 en date du 12 décembre 2024 ayant pour objet : Voirie – Marché public de travaux 2026-2029 – Assistance à Maîtrise d’Ouvrage,

Vu l’Appel Public à la Concurrence paru le 25 août 2025 ayant pour objet : Travaux d’aménagement et d’entretien de voirie et d’ouvrages d’art 2026-2029,

Vu la date limite de réception des offres fixée au 6 octobre 2025 à 12 h 00,

Vu les 6 offres reçues :

- Lot n° 1 – Travaux d’entretien de voirie : 3 offres,
- Lot n° 2 – Travaux d’entretien/réparation d’ouvrages d’art : 3 offres,

Vu le Rapport d’Analyse des Offres établi le 16 octobre 2025 par l’Assistant à Maîtrise d’Ouvrage, le Bureau d’études Atelier d’Aménagement et d’Urbanisme (2au) et présenté en Commission ad hoc le 6 novembre 2025,

Vu le classement des offres ci-dessous :

- Lot n° 1 – Travaux d’entretien de voirie :

N° d’ordre au registre	Groupement	Note financière /60	Valeur Technique /30	Valeur Environnementale /5	Responsabilité sociétale et environnementale/5	Note globale /100	Classement
2	CARCELLER – MAILLET TP	60.00	29.00	5.00	4.50	98.50	1
1	EIFFAGE	57.95	27.00	1.00	5.00	90.95	2
3	EUROVIA	57.40	29.00	3.00	0.00	89.40	3

- Lot n° 2 – Travaux d'entretien/réparation d'ouvrages d'art :

N° d'ordre au registre	Groupement	Note financière /60	Valeur Technique /30	Valeur Environnementale /5	Responsabilité sociétale et environnementale /5	Note globale /100	Classement
1	EIFFAGE	49.18	27.00	4.00	5.00	85.18	1
2	GAUTHIER	43.38	26.00	4.00	5.00	78.38	2
1	SOCIETE GIRODINE D'EQUIPEMENT	60.00	5.00	2.00	5.00	72.00	3

Vu la décision de retenir le classement des offres proposé,

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité :

- décide d'attribuer le marché public de travaux : lot n° 1 – Travaux d'entretien de voirie au Groupe SASU CARCELLER – SAS MAILLET TP,
- décide d'attribuer le marché public de travaux : lot n° 2 – Travaux d'entretien/réparation d'ouvrages d'art à l'Entreprise EIFFAGE ROUTE Grand Sud,
- autorise Monsieur le Président à signer les Actes d'Engagement à intervenir avec les attributaires susvisés et toute autre pièce nécessaire à l'exécution de la présente.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

Communauté de Communes Centre Tarn
Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

